Amis de la Forêt Fontainebleau www.aaff.fr

LA FEUILLE VERTE

Publication trimestrielle

Numéro 61 Octobre 2026

La forêt

❖ DEUX COMITÉS DE PILOTAGE *FORÊT D'EXCEPTION* SUR LES INCENDIES

● **Mardi 28 juillet 2026**

Les AFF ont participé au comité de pilotage de *Forêt d'Exception*®, qui s'est tenu à la sous-préfecture de Fontainebleau, en présence de M. Pierre Oury, préfet de Seine-et-Marne. L'ONF a fait le point sur les trois incendies de l'été :

- 9 hectares brûlés à Barbizon (départ le 9 juillet) ;
- 1 400 hectares aux Trois Pignons (départ le 12 juillet)
- 600 hectares à La Faisanderie (départ le 13 juillet)

soit un **total proche** de **2 000 hectares**.

La première tâche définie a été la sécurisation des routes pour rétablir la circulation automobile en bordure des zones brûlées. Les arbres encore sur pied mais en partie brûlés sont dangereux et vont être coupés.

La solidarité exceptionnelle de la population avec les personnels des secours a été soulignée (agriculteurs, élus des différentes communes impactées, simples citoyens). La Fondation du Patrimoine, ainsi que d'autres organismes dont les AFF, ont lancé une collecte pour la restauration de la forêt.

● **Vendredi 9 octobre 2026**

Les AFF ont participé au second comité de pilotage de *Forêt d'Exception*® dédié aux incendies qui s'est tenu à l'hôtel de ville de Fontainebleau sous la présidence de Frédéric Valletoux, député de Seine-et-Marne.

- M. Bouzar, sous-préfet de l'arrondissement de Fontainebleau a fait le point de l'implication des services de l'État dans l'anticipation et l'organisation des secours, sans oublier les mesures d'anticipation (zones blanches, OLD…).
- Mme. Metrich-Hecquet, directrice générale de l'ONF, a souligné l'implication des personnels de toute la France dans la lutte contre les incendies et remercié les associations qui ont leur apporté leur aide, comme les AFF.
- Le lieutenant-colonel Comta (SDIS de Seine-et-Marne) a décrit les opérations de lutte contre les incendies, les moyens déployés, inédits en personnels et matériel. On n'a eu à déplorer aucune victime ni aucune habitation brûlée.
- Mme Juliette Faivre, directrice, et les responsables de l'agence Île-de-France/Est (ONF) ont passé en revue les nombreuses tâches à venir dans les zones incendiées : martelage et coupe des arbres touchés, sécurisation de 213 km de linéaires et des chaos rocheux avant la remise en état des sentiers, surveillance de l'état sanitaire des arbres, inventaire des routes dégradées, diagnostic de la biodiversité…

Comité de pilotage *Forêt d'Exception*® - AFF

❖ APRÈS LES INCENDIES, LES AFF MOBILISÉS SUR LE TERRAIN

● **La réouverture de la forêt**

Après les dramatiques incendies de juillet, il a fallu préparer le retour progressif du public dans les forêts de Fontainebleau et des Trois Pignons.

Dès le 22 août 2026, avec la réouverture d'environ 80 % du massif, les bénévoles des Amis de la Forêt de Fontainebleau (AFF) ont rapidement apporté leur concours, aux côtés des forestiers de l'ONF.

Nous avons notamment participé au retrait des rubalises et de la signalisation devenues inutiles, ainsi qu'à la surveillance des parkings et des accès, afin de vérifier que les nouvelles limites des secteurs ouverts étaient bien identifiées et comprises par le public.

Membres AFF et forestiers de l'ONF- AFF

❖ LES AFF APPORTENT LEUR CONNAISSANCE DE LA FORÊT

Les forestiers font aujourd'hui face à une charge de travail considérable : sécurisation, diagnostic des peuplements, gestion des arbres dangereux, remise en état des chemins et préparation de la réouverture progressive du massif. Notre rôle n'est évidemment pas de remplacer les forestiers de l'ONF, mais de mettre notre connaissance du terrain et notre disponibilité à leur service. Cette connaissance constitue l'un de nos principaux atouts. Les bénévoles des AFF qui entretiennent et balisent de nombreux sentiers, connaissent les chemins, les carrefours, les accès secondaires et parfois de petites sentes empruntées par les habitués. Après l'incendie, cette connaissance est particulièrement utile pour identifier les passages par lesquels le public pourrait pénétrer, parfois involontairement, dans les zones encore interdites.

❖ AMÉNAGEMENT DU SENTIER BLEU DES BELVÉDÈRES

Le Groupe d'Intervention Rapide des Amis de la Forêt (GIRAFF) est intervenu, aux côtés de l'ONF, sur le chemin de la Charme, dans le Massif des Trois Pignons, devenu l'une des limites de la zone accessible au public. Nous avons poursuivi la mise en défense engagée par les ouvriers forestiers : pose de piquets, de fils de fer, de rubalises et de panneaux afin de fermer les accès vers les secteurs incendiés et de permettre la continuité du parcours du sentier Bleu des Belvédères (n° 16)

Membres du groupe GIRAFF- AFF

Membres du groupe GIRAFF- AFF

❖ INFORMER LE PUBLIC

Mais il ne suffit pas de poser un panneau « interdit ». Lors de nos maraudes ou de nos chantiers, notre première démarche est la pédagogie : expliquer pourquoi une forêt incendiée, même lorsqu'elle paraît calme, peut rester dangereuse. Dans la très grande majorité des cas, les promeneurs comprennent parfaitement. Une interdiction est généralement beaucoup mieux respectée lorsqu'elle est comprise.

❖ PRÉPARER L'AVENIR

Une nouvelle mission va prochainement mobiliser fortement les AFF. L'ONF nous a proposé de participer à l'inventaire des pancartes directionnelles et de leur état dans les secteurs incendiés, afin de préparer leur remise en état. Cette intervention se déroulera selon un protocole de sécurité très strict, compte tenu des risques qui subsistent dans ces zones, d'abord à la Faisanderie, puis aux Trois Pignons. Près d'une soixantaine de bénévoles des AFF se sont déjà portés volontaires. Ils seront organisés en équipes afin de parcourir méthodiquement les secteurs concernés, relever précisément l'état de la signalisation et transmettre ces informations aux forestiers de l'ONF.

Pour les bénévoles des AFF, l'enjeu est double : aider concrètement les forestiers dans cette période exceptionnelle et accompagner le public afin qu'il reste, lui aussi, acteur de la protection du massif.

LA FEUILLE VERTE
Publication trimestrielle
3/5

❖ COLLECTE POUR LA RESTAURATION DE LA FORÊT

Les AFF ont lancé un appel aux dons pour contribuer à la restauration de la forêt. La moitié sera consacrée à l'accueil du public (signalétique, bancs…) et l'autre moitié au peuplement forestier (arbres, biodiversité…). Au 15 octobre 2026 nous avons reçu 21 269 € par 168 donateurs. La collecte continue, via notre site Web, ou au cours de manifestations sportives organisées par des établissements scolaires ou des associations. Le dimanche 18 octobre 2026, l'association **Trotte Sentiers** a organisé une **Randonnée solidaire** au profit de l'AAFF. Un adhérent résidant à proximité de la manifestation (Château de Rentilly), a représenté notre association et s'est vu remettre symboliquement par Valérie Trony (Présidente), un chèque du montant total des dons, soit 4000 euros !

Patrice Guizon - AFF

❖ OPÉRATION FORÊT BELLE

Une opération de ramassage des déchets a été organisée le dimanche 27 septembre 2026 par le SIMCTOM de la région de Fontainebleau dont les Amis de la forêt sont partenaires pour la 8e année consécutive. La route départementale 607 ayant été fermée entre Fontainebleau et la Croix de Grand Veneur. Les 143 participants – dont beaucoup d'enfants – ont pu se déployer tout du long de la route pour ramasser les déchets dispersés sur les bas-côtés. Les déchets récoltés en trois heures de récolte et de tri (1,6 tonnes, dont 450 kg d'encombrants).

À cette occasion la charte sur « La propreté en forêt et des lisières » a été renouvelée pour une nouvelle période de trois ans. Les signataires sont : la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau, le département de Seine et Marne, l'ONF, le Smictom, le Smitom Lombric, le parc naturel régional du Gâtinais français, la Réserve de biosphère de Fontainebleau-Gâtinais, le Codérando, et les Amis de la Forêt de Fontainebleau
Par cette Charte les signataires s'engagent à mener chaque année des opérations de ramassage des déchets et à donner les moyens matériels au tri et à l'enlèvement des déchets en forêt et en lisière des communes de la communauté d'agglomération.

❖ COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES (CDNPS) DE SEINE-ET-MARNE

À la réunion du jeudi 10 septembre 2026, a été examiné le projet ONF de création ou mise au gabarit de cinq routes forestières en forêt domaniale de la Commanderie, afin qu'elles puissent être empruntées par les engins de gestion sylvicole (camions grumiers). Notre représentant a fait remarquer que le projet a un intérêt implicite de lutte contre l'incendie. L'impact est minime sur le sentier Bleu n° 19 : quelques dizaines de mètres dans une allée forestière déjà large. Le projet a été adopté à l'unanimité. Unanimité aussi pour approuver un permis de démolir/permis de construire dans le lotissement du Moulin à Vent, au nord de la forêt de la Commanderie, hors forêt domaniale mais dans le site classé.

LA FEUILLE VERTE
Publication trimestrielle
4/5

La vie de l'association

❖ JOURNÉE DES BÉNÉVOLES ET DES BALISEURS DES AFF

Environ 110 membres des AFF se sont retrouvés le 12 septembre 2026 à Achères-la-Forêt pour la traditionnelle journée des bénévoles et des baliseurs. La matinée a été consacré aux incendies de l'été avec les interventions successives de Mme Piel, maire d'Achères-la-Forêt, du lieutenant-colonel Compta, du SDIS de Seine-et-Marne, et de M. Butin, de l'ONF. La complexité de la lutte contre les incendies et de la protection des populations et des habitations à proximité de la forêt, a été exposée et les participants ont pu discuter des enseignements à tirer de cet évènement. Les débats ont été conclus par l'intervention de M. Yannis Bouzar, sous-préfet de l'arrondissement de Fontainebleau. Après un repas partagé, l'après-midi a été consacrée à une promenade dans la forêt des environs d'Achères.

Bénévoles - AFF

Relations extérieures

❖ JOURNÉE D'ÉTUDE DE LA FNSAF EN FORÊT DE COMPIÈGNE

Le 25 septembre 2026 nous avons participé à la journée d'études de la Fédération Nationale des Sociétés des Amis des Forêts qui se tenait dans la forêt de Compiègne sur le thème de la résilience des forêts face au changement climatique. Les intervenants de la faculté d'Amiens et de l'ONF ont exposé les actions entreprises à Compiègne pour assurer la résilience de cette forêt.

Cette forêt qui connaît un taux important de dépérissement a entrepris une stratégie d'adaptation et de renouvellement des essences en privilégiant une forêt mosaïque mais aussi en protégeant les peuplements en place.

À bien des égards les problèmes de cette forêt ressemblent à ceux que nous connaissons à Fontainebleau avec cependant une grande différence : la présence à Compiègne de nombreux cours d'eau. Cette journée a été une bonne occasion d'échanger sur les problèmes communs de nos associations d'amis des forêts.

Poteau du carrefour des Dryades.
Forêt de Compiègne

LA FEUILLE VERTE
Publication trimestrielle
5/5

❖ UNE ÉTAPE IMPORTANTE EST FRANCHIE POUR LE CLASSEMENT DE LA FORÊT A L'UNESCO

Le 21 septembre une commission d'experts du ministère de la Culture a procédé à une nouvelle audition du dossier en vue du classement du « Domaine de Fontainebleau, château, parc et forêt » au patrimoine mondial. La qualité du travail effectué depuis 10 ans a été reconnue ainsi que l'effort réalisé en matière de forme et de synthèse. De l'avis général, c'est un dossier solide, prêt à poursuivre son parcours. Le dossier a été transmis à l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites), organe consultatif auprès de l'UNESCO qui procédera à une nouvelle audition dans les semaines à venir. C'est donc maintenant l'UNESCO qui prend la main et il sera à l'avenir notre interlocuteur.
Après les incendies de cet été, les moyens mis en œuvre pour préserver la forêt de Fontainebleau devront être développés dans le dossier, ce qui a poussé le Conseil scientifique à examiner avec attention les « Réflexions sur les incendies » présentées par les AFF.

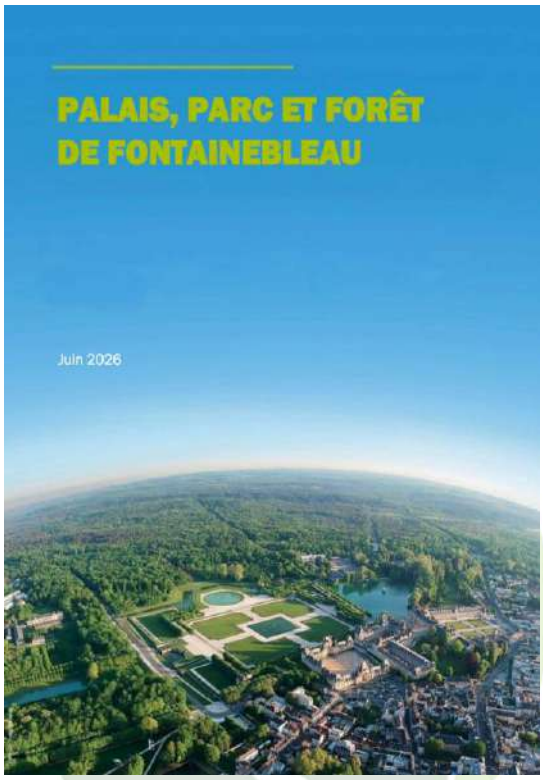

Publication

❖ CLAIRE TENU

Observatoires photographiques des paysages, La Seine normande et Fontainebleau, **Avenir Radieux, 2026**

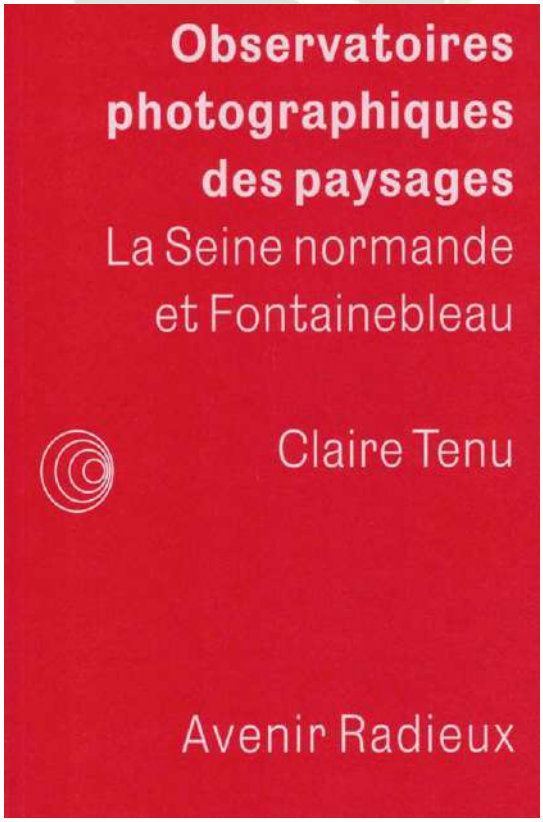

Entre 2020 et 2023, Claire Tenu a participé à la création de deux observatoires photographiques des paysages. Le premier, porté par le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande, le CAUE 76, le CAUE 27 et le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, et réalisé en collaboration avec le photographe Maxence Rifflet, s'étend sur le territoire de la vallée de la Seine de la boucle de La Roche-Guyon jusqu'au Havre. Le second est une commande de l'Office national des forêts sur le massif forestier de Fontainebleau.
Un Observatoire photographique des paysages (OPP) consiste à créer des points de vue photographiques qui sont reconduits régulièrement dans le temps afin d'étudier les évolutions des paysages au regard des politiques d'aménagements, des enjeux climatiques, etc. Dans les deux cas, les territoires concernés recelaient une importante iconographie ancienne (gravures, peintures, cartes postales anciennes), ce qui a permis de créer des points de vue d'après ces images antérieures. L'exposition présente une sélection resserrée du travail mené pour ces deux OPP en faisant dialoguer œuvres et documents anciens et photographies d'aujourd'hui.

Le livre est disponible au prix de 15 euros directement sur le site de l'association Avenir Radieux :
https://www.aveniradieux.fr/product-page/observatoires-photographiques-du-paysage-claire-tenu